

La définition des ménages dans les enquêtes françaises : comment tenir compte des multi-résidences ?

Laurent Toulemon¹ et Thomas Denoyelle²

Depuis 2004, l'Insee utilise une nouvelle version du Tableau des habitants du logement (THL) pour ses enquêtes auprès des ménages. Ce THL comprend de nombreuses nouveautés, sur la liste des habitants du logement, leurs relations familiales, la mise en commun de dépenses et de ressources, etc. Des questions spécifiques permettent de repérer les personnes qui résident dans le logement, mais également « habituellement ailleurs ».

Les situations de multi-résidences sont loin d'être négligeables : plus de 7% des habitants interrogés dans une résidence habituelle vivent aussi ailleurs, et 11% des ménages sont concernés par la multi-résidence d'au moins un de ses membres (Toulemon et Denoyelle, 2011). Ces situations posent des défis de plusieurs ordres. Tout d'abord, le risque de double compte est très élevé pour ces personnes, si elles vivent habituellement dans plusieurs logements éligibles pour l'enquête. Une fois corrigé le fait que les personnes ayant plusieurs logements dans le champ de l'enquête ont une probabilité plus forte d'inclusion dans l'échantillon, la fréquence de la multi-résidence est estimée à 4% des habitants, avec un mode autour de 20 ans et un mode secondaire après 55 ans (Toulemon et Pennec, 2010). Ensuite, ces situations de multi-résidence correspondent à des situations familiales, sociales et économiques particulières, variables avec l'âge, qui méritent d'être étudiées spécifiquement. Enfin, ces situations remettent en cause les nomenclatures habituelles de la statistique publique : comment définir les limites d'un ménage si certains membres partagent leur temps entre plusieurs ménages ? Comment définir les « unités de consommation » nécessaires au calcul du niveau de vie et du seuil de pauvreté ? Peut-on parler de famille monoparentale quand les enfants ne résident qu'à temps partiel ou si un conjoint réside de temps en temps dans le ménage ?

À partir de la mise en commun des fichiers de 14 enquêtes regroupant 592 000 personnes, nous vérifierons la robustesse des estimations sur la multi-résidence, nous proposerons des pondérations spécifiques qui tiennent compte de ces situations de multi-résidence et présenterons l'impact des choix opérés sur la mesure d'un certain nombre de résultats produits par la statistique publique.

Références

TOULEMON Laurent, PENNEC Sophie, 2010, "Multi-residence in France and Australia: Why count them? What is at stake? Double counting and actual family situations", *Demographic Research* 23(1): 1-40. <http://www.demographic-research.org/volumes/vol23/1/>

TOULEMON Laurent, DENOYELLE Thomas, 2011, « La définition des ménages dans les enquêtes françaises : comment tenir compte des multi-résidences ? » Communication à la séance Statistique publique.1, Quarante-troisièmes journées de statistique, Société française de statistique, 24 mai, Gammarth. Tunisie.

¹ Institut national d'études démographiques (Ined), 133, Bd DAVOUT, 75 980 PARIS Cedex 20, toulemon@ined.fr

² Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 18 Bd A. PINARD, 75675 PARIS Cedex 14, thomas.denoyelle@insee.fr